

**ARRÊTÉ N° ARR_2023_1440_AIDES AUX PERMIS DE CONDUIRE -
OCTOBRE 2023**

Service : PAT - DECVA - SPORTS JEUNESSE ANIMATION

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- VU La délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental n° CP_2016_069 du 29 février 2016,
- VU La délibération du Conseil Départemental n° CD_2022_085 du 16 décembre 2022,
- VU Le règlement départemental 2019 des aides individuelles à l'autonomie,
- VU L'arrêté en vigueur portant délégation de signature à Mme TREBOZ, Directrice Générale des Services du Département,

ARRÊTE

- ARTICLE 1 Il a été procédé à l'instruction des demandes d'aide au permis de conduire déposées par les bénéficiaires au titre du mois d'octobre 2023 selon les modalités du règlement départemental adopté en la matière.
Le nombre total de bénéficiaires s'élève à 24.
- ARTICLE 2 Le montant total des crédits mobilisés se monte à 4 440 €, répartis entre les bénéficiaires selon le tableau joint en annexe au présent arrêté.

Signature de l'arrêté

AIDES AUX PERMIS DE CONDUIRE - C

ID : 039-223900010-20231115-ARR_2023_1440-AR

Répartition globale n°10 - octobre 2023

Ville AUTO ECOLE	Nom AUTO ECOLE	montant des aides accordées	nombre de bénéficiaires
BLETTERANS	LEDO FORMATION	150 €	1
CUISEAUX	AUTO ECOLE DE CUISEAUX BENOÎT	225 €	1
DOLE	VINCE CONDUITE	450 €	2
DOLE	FORMULE 1 ECOLE DE CONDUITE	345 €	3
DOLE	DOL'AUTO ECOLE - Damien ROYER	225 €	1
LONS LE SAUNIER	AUTO ECOLE BOUQUET	225 €	1
LONS LE SAUNIER	TRAJECT AUTO ECOLE	960 €	5
LONS LE SAUNIER	AUTO ECOLE BENOÎT	285 €	2
LONS LE SAUNIER	Maison Commune - COULEURS MOBILES	225 €	1
LONS LE SAUNIER	ECL ECOLE DE CONDUITE LEDONIENNE	525 €	3
ORGELET	LEDO FORMATION	225 €	1
POLIGNY	SB CONDUITE	150 €	1
SAINTE AUBIN	MG AUTO ECOLE	225 €	1
SAINTE CLAUDE	AUTO-ECOLE PEDROLETTI - C.CAVALLI	225 €	1
TOTAL		4 440 €	24